

## Un bureau d'extension ouvre ses portes à Saint-Boniface



*M<sup>me</sup> Lorraine Lambert, agente des droits de la personne, est au centre de services bilingues de Saint-Boniface chaque mercredi.*

Le gouvernement du Manitoba, en collaboration avec le gouvernement du Canada et la Ville de Winnipeg, a ouvert un nouveau centre de services bilingues à Saint-Boniface. Le centre est situé au 614, rue Des Meurons et est unique en ce sens qu'il offre des services municipaux, provinciaux et fédéraux. Une agente bilingue des droits de la personne de la Commission des droits de la personne du Manitoba est sur place chaque mercredi.

Il s'agit du second bureau satellite dans la région de Winnipeg. En mars dernier, la Commission, en collaboration avec le Aboriginal Centre Law Office, mettait à la disposition de la population un service de porte ouverte informel le troisième jeudi de chaque mois. Un agent des droits de la personne autochtone est sur place pour discuter des préoccupations des gens et leur fournir de l'information.

Offrir des services durant les heures normales de bureau aux membres de diverses communautés n'est pas un phénomène nouveau pour la Commission. Dans le nord, l'agent régional des droits de la personne de The Pas a commencé à accroître les activités d'extension en se déplaçant beaucoup dans toute la région. Des services durant les heures normales de bureau sont offerts à Thompson et à Flin Flon, et tout récemment, des services ont été établis à Swan River et à Dauphin. Pour obtenir plus de renseignements sur les heures de bureau dans ces communautés du nord, n'hésitez pas à communiquer avec la Commission des droits de la personne à The Pas.

Visitez notre site Web à l'adresse suivante : [www.gov.mb.ca/hrc](http://www.gov.mb.ca/hrc)

## Les bons contacts

### C'est ma fête et j'y emmènerai qui je veux Janet Baldwin, présidente

À l'approche de la période des bals des finissants, les parents sont préoccupés par la sécurité de leurs enfants durant ces soirées de remise des diplômes, alors que les diplômés sont principalement occupés à trouver qui les accompagnera et ce qu'ils porteront. Lorsque le diplômé est gai, le choix d'un cavalier peut avoir des conséquences importantes, comme peut en attester le jeune ontarien Marc Hall.

Le cas de M. Hall a récemment fait la manchette, car il s'opposait à la décision de l'école catholique qu'il fréquentait de lui interdire de se rendre au bal des finissants accompagné de son ami de cœur. Il a intenté une poursuite contre l'école, et à l'approche de la soirée de remise des diplômes, a sollicité et obtenu une injonction lui permettant d'assister au bal des finissants accompagné de son ami.

Se trouvant soudainement au centre d'un débat médiatique, M. Hall, du point de vue d'un jeune de 17 ans, semblait quelque peu dérouté par tout ce tapage. Soulignons ici qu'il s'agit d'un jeune homme qui semble avoir peu de difficulté à concilier son appartenance religieuse et son orientation sexuelle. Il n'y a pas de petits exploits dans un monde où l'on fait encore preuve de discrimination à l'égard des gais et des lesbiennes.

Pour justifier l'injonction, le juge a fait une distinction entre « avoir un point de vue discriminatoire et prendre des mesures discriminatoires en bonne et due forme contre une personne. » La cause principale sera entendue plus tard. Elle permettra de déterminer ce que les gains en matière de droits de la personne obtenus par les homosexuels au cours des 15 dernières années signifient dans un contexte de religion organisée. L'équilibre précaire entre les droits à l'égalité et la liberté de religion sera réexaminé.

Notre Code des droits de la personne interdit la discrimination basée sur l'appartenance religieuse et l'orientation sexuelle. Le préambule du Code reconnaît que chaque personne est importante et a droit au respect de sa dignité, et admet que la discrimination est causée par l'ignorance. Espérons que l'équilibre établi entre les droits à l'égalité et la liberté de religion n'attaquera pas la valeur et la dignité des gais et des lesbiennes, et précisera que la liberté de religion est un droit dont tous peuvent bénéficier, y compris les homosexuels.

## Jerry Woods lutte pour les défavorisés

Au cours des prochains mois, la Commission des droits de la personne du Manitoba présentera les profils de ses commissaires dans le bulletin Connexions. Ce mois-ci, nous aimerions vous présenter M. Jerry Woods, vice-président du Conseil des commissaires.

M. Woods a œuvré en tant qu'activiste social et du travail tout au long de sa vie active, qui a commencé alors qu'il n'avait que 15 ans. Il a occupé son premier emploi dans la petite ville de Sapawe, en Ontario, où il travaillait à la scierie locale. Au cours des 25 années qui ont suivi, il a travaillé comme papetier à l'usine de papier Boise Cascade à Fort Frances, en Ontario. Vingt ans durant, il a œuvré à titre de dirigeant syndical pour la section locale.

En 1989, il est devenu représentant national à temps plein pour le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier. Après un transfert, il s'est retrouvé à Winnipeg en 1992.

M. Woods est un indien inscrit de la Première nation de Couchiching. Il a passé la moitié de son enfance sur la réserve, où il vivait avec son grand-père. Louis Bruyere a eu beaucoup d'influence sur son petit-fils.

« Mon grand-père a fait naître en moi ce désir de défendre les défavorisés, de déclarer M. Woods. Il croyait que de telles actions étaient nécessaires pour obtenir un équilibre dans ce monde. »

M. Woods a été nommé membre de la Commission ontarienne des droits de la personne juste un an avant son transfert à Winnipeg. En 2001, il a été nommé vice-président du Conseil des commissaires de la Commission des droits de la personne du Manitoba.

Durant ses loisirs, M. Woods aime passer du temps avec ses petits-enfants, jouer au golf, pêcher et assister à des activités sportives devant public. Il est marié et a six enfants.



### Winnipeg :

175, rue Hargrave, 7<sup>e</sup> étage  
Winnipeg (Manitoba) R3C 3R8  
Courriel : hrc@gov.mb.ca  
Tél. : (204) 945-3007  
Télec. : (204) 945-1292  
Sans frais : 1 888 884-8681  
ATME : (204) 945-1292

### Brandon :

Édifice du gouvernement provincial  
340, rue Ninth  
Brandon (Manitoba) R7A 6C2  
Tél. : (204) 726-6261  
Sans frais : 1 800 201-2551  
Télec. : (204) 726-6152  
ATME : (204) 726-6035

### Le Pas :

Centre de commerce Otineka,  
2<sup>e</sup> étage  
C.P. 2550  
Le Pas (Manitoba) R9A 1M4  
Tél. : (204) 627-8270  
Sans frais : 1 800 676-7074  
Télec. : (204) 623-5404  
ATME : (204) 623-7892

## Des artistes se joignent aux discussions sur l'intimidation dans le bavardoir

Des élèves manitobains ont eu l'occasion de discuter des questions d'intimidation avec l'auteur dramatique et personnalité de la radio et de la télévision, Ian Ross (également connu sous le nom de Joe from Winnipeg) et avec Andrea Henry, du groupe populaire Sugar Jones.

Chacun des invités a passé une heure dans le bavardoir. Des élèves de Winnipeg, Snow Lake et Norway House ont donné leur opinion sur l'intimidation. Les deux invités ont encouragé les élèves victimes d'intimidation à parler de leur problème à une personne compétente.

On peut se procurer les transcriptions des discussions sur le site Web de la Commission des droits de la personne du Manitoba à l'adresse suivante : [www.gov.mb.ca/hrc](http://www.gov.mb.ca/hrc).

La directrice administrative, M<sup>me</sup> Dianna Scarth, continue à encourager les enseignants à communiquer avec la Commission pour organiser des discussions de classe en ligne sur l'intimidation et le harcèlement. Un agent des droits de la personne peut aussi prendre part aux séances de bavardage pour répondre aux questions et offrir des conseils.

### Événements à venir

**Journée de fierté des lesbiennes et des gais**  
le 9 juin 2002

12 h : Grand rassemblement au Palais législatif

12 h 30 : Marche au centre-ville

13 h : Festival de la fierté

Parc Memorial

Invitée spéciale : Carole Pope

**Journée nationale des Autochtones**

à La Fourche

le 21 juin 2002

Cérémonie de l'aube

Activités pour les enfants toute la journée

Divertissements gratuits

### Ateliers à venir

**Séminaire sur le harcèlement en milieu de travail**

Hôtel Norwood

le 20 juin 2002

de 9 h à 12 h 30

25 \$ (pause-repas et pause-café inclus)

**Questions de droits de la personne relatives aux agences de location,**

**aux propriétaires fonciers**

**et aux gérants d'immeubles**

**à appartement**

Hotel Norwood

le 27 juin 2002

de 9 h à 12 h 30

25 \$ (pause-repas et pause-café inclus)

945-3007